



Le collectif Cause majeur et l'Uriopss Pays de la Loire appellent à faire de l'enfance une priorité lors des élections (ci-dessus, des enfants en Alsace en 2000). - © Damien Meyer / AFP

## Protection de l'enfance et législatives : appel à faire de la jeunesse une priorité

Dans le cadre des législatives, « Cause majeur ! » interpelle les électeurs : *« Il est temps de faire la jeunesse une priorité ! »* Ce collectif engagé contre les « sorties sèches » de la protection de l'enfance invite à choisir les candidats qui auront *« à cœur de remettre la jeunesse, et notamment celle en situation de vulnérabilité, au cœur des politiques publiques »*.

La dernière loi de protection des enfants, à ses yeux, *« constitue une première étape »*. Et pour *« aller beaucoup plus loin »*, Cause majeur formule cinq propositions – notamment de créer *« un droit opposable à l'accompagnement pour les jeunes qui le souhaitent »*, en l'étendant *« jusqu'à 25 ans si nécessaire »*.

Sur le même thème, l'Uriopss Pays de la Loire a adressé, le 8 juin, une lettre ouverte aux candidats à la députation les invitant à « sécuriser » les parcours des jeunes relevant de la protection de l'enfance.

**À lire également :**

- **Protection des enfants : la loi difficilement applicable sur le terrain**

## ***SOURCES***

**Communiqué de Cause majeur**

**Lettre ouverte de l'Uriopss Pays de la Loire**